



- Financer les 27 millions d'euros versés par le 1 % pour alléger les cotisations CSMR ,
- Régler les salaires du personnel nécessaire.

CMCAS VS CE

Le 7 novembre 2013, la CFE-CGC a déclaré vouloir la création de Comités d'Entreprises gérés par les Employeurs. Dont acte!
Pensez-vous qu'ils accepteront de nous verser de telles sommes, même en chèque vacances ou autre ?

La CFDT quant à elle, propose 9 000 euros sur 3 ans pour une famille de 4 personnes, soit 3 000 €/an, pour 4 bénéficiaires et donc 750 €/an/bénéficiaire. Il y a en tout 656 000 bénéficiaires là aussi, prenons la calculatrice : $750 \times 656\ 000 = 492$ millions d'euros alors que le 1 % ne représente que 476 millions d'euros.

Une nouvelle fois, le budget de fonctionnement devient inexistant; même conclusion que précédemment...

Coïncidence ou même volonté de tout casser et de nous exclure des activités sociales ?

Les bruits de créations de Comités d'Entreprises pour chaque nouvelle entité créée suite à l'éclatement d'EDF et de GDF reprendraient alors tout leur sens. Avec toutefois un bémol important : un CE a un budget de fonctionnement calqué sur la masse salariale.

Dans tous les cas de figure, la masse salariale représente, a minima, 3 fois moins d'argent que le 1 % sur les ventes d'énergie.

*Nouvelle CMCAS
FO Créateur de liberté*



DU 24 AU 27 NOVEMBRE
VOTEZ